

1 - Règlements – signalisation – balisage

RIPAM

1. Un cargo (A) qui suit l'axe longitudinal d'un chenal étroit voit par le travers tribord un autre navire (B) qui va traverser le chenal. Qui doit laisser passer l'autre ?

- A - le cargo (A) doit s'écarter,
- B - l'autre navire (B) doit s'écarter.

2. Par visibilité réduite un navire à propulsion mécanique avec erre fait entendre un signal sonore à des intervalles ne dépassant pas deux minutes. Quel est ce signal ?

- A - deux sons prolongés,
- B - un son prolongé.

3. Un navire à propulsion mécanique peut-il de nuit montrer un fanal tricolore (feu de côté et feu de poupe combinés en un seul fanal) ?

- A - oui, si sa longueur hors tout est inférieure à 12 mètres,
- B - non.

Règlements de l'Escaut // Règlement de la Côte belge

4. Sur l'Escaut, lorsqu'un bateau fluvial est à l'ancre il doit, de nuit, montrer :

- A - à l'avant, à une hauteur de minimum 3 m un feu blanc visible sur tout l'horizon,
- B - deux feux blancs visibles sur tout l'horizon, un à l'avant et un second à l'arrière et 2 mètres plus bas que le premier.

5. De nuit sur l'Escaut maritime, un navire remorqué montre :

- A - ses feux de route + un feu rouge visible sur tout l'horizon,
- B - ses feux de route + deux feux rouges visibles sur tout l' horizon.

6. De nuit un convoi poussé montre à l'arrière du pousseur :

- A - trois feux blancs placés horizontalement,
- B - un feu jaune au-dessus d'un feu blanc.

Signalisation - balisage

7. Vous naviguez avec un NAPM le long de la côte belge. Vous virez de bord et, droit devant vous, vous voyez à bâbord un feu rouge et à tribord un feu vert. C'est :

- A - un voilier vu de face,
- B - l'entrée d'un port.

8. Nous allons sortir de Nieupoort, le sémaphore de la capitainerie montre deux feux verts au-dessus d'un feu blanc.

- A - vous pouvez sortir sans restriction, la navigation se fait dans les deux sens.
- B - seul celui qui a reçu l'autorisation peut sortir.

9. Dans le système de balisage « IALA-A », une bouée cardinale se trouvant à l'Ouest d'un danger montre un feu de type:

- A - Q(3)10s,
- B - Q(9)15s.

10. Suivant le système de balisage latéral IALA-A la couleur d'une bouée de chenal vue à bâbord en venant de la mer, est de couleur :

- A - verte,
- B - rouge.

2. Bateau - manœuvres - étiquette

1. Mon moteur diesel fume abondamment en régime de croisière. La fumée est de couleur blanchâtre.

Je pense à faire remplacer :

- A - le joint de carter,
- B - le joint de culasse.

2. Un moteur diesel à circuit de refroidissement indirect chauffe, l'alarme fonctionne. Je vérifie la sortie d'eau à l'échappement, elle est correcte. Je pense :

- A - à la pompe à eau de mer,
- B - au thermostat.

3. Idéalement, je contrôle le niveau d'huile du moteur :

- A - moteur froid et avant de démarrer,
- B - moteur chaud, après 5 minutes de fonctionnement et moteur à l'arrêt.

4. Le tirant d'eau d'un bateau se calcule depuis :

- A - la ligne de flottaison,
- B - le dessus de la quille.

5. Avec un bateau muni d'une double propulsion "Z drive", comment dirige-t-on le bateau sur son erre ?

- A - par le safran,
- B - c'est impossible.

6. Avec quel angle de barre le gouvernail donne-t-il son effet maximum ?

- A - entre 60° et 90°,
- B - entre 40° et 50°.

7. Vous avez une hélice à pas droit. En marche arrière, gouvernail en position neutre, sans courant et sans vent, la poupe de votre bateau aura tendance à :

- A - aller vers bâbord,
- B - aller vers tribord.

8. Vous êtes à l'ancre. Suite à un relèvement, vous remarquez que votre ancre chasse. Comment allez-vous y remédier ?

- A - raccourcir la ligne d'ancre (chaîne ou textile),
- B - allonger la ligne d'ancre (chaîne ou textile).

9. Selon les règles de l'étiquette, le guidon de club :

- A - reste en place en tout temps, tant que le bateau est à l'eau,
- B - doit être mis en place entre le lever et le coucher du soleil.

10. Un bateau belge arborant ses couleurs nationales montre à la poupe :

- A - le pavillon national,
- B - le pavillon européen portant en "canton" le pavillon national belge.

3. Navigation – sécurité – milieu marin – marées – documents

1. Lorsque vous prenez un relèvement depuis le pont d'un bateau avec un compas de relèvement à main, vous tenez compte :

- A - de la déviation et de la déclinaison,
- B - seulement de la déclinaison.

2. Calcul de marées, règle des douzièmes. (Port de Dunkerque)

juin 1999	00.03	6.3 m	07.12	1.1 m
01 - ma	12.21	6.3 m	19.28	1.1 m

Quelle sera à 03h30 la profondeur à l'entrée du port où la carte renseigne une sonde de 7.60 mètres ?

- A - 11.3 mètres,
- B - 10.8 mètres.

3. Les brassières de sauvetage :

- A - doivent porter le marquage «CE»,
- B - doivent avoir le dos et le col en mousse à cellules fermées.

4. Lorsque vous faites une navigation de nuit en mer, la bouée de sauvetage :

- A - peut être équipée d'un feu,
- B - doit être équipée d'un feu.

5. Lorsqu'on dit que l'état de la mer est « agité », cela signifie que les vagues ont une hauteur significative :

- A - de 1,25 m à 2,50 m,
- B - de 3,50 m à 5,00 m.

6. La pointe de la flèche de la girouette indique :

- A - la direction d'où vient le vent,
- B - la direction vers laquelle le vent souffle.

7. Dans nos contrées, vous aurez vives eaux :

- A - deux jours après nouvelle lune ou pleine lune,
- B - deux jours après le premier ou le dernier quartier de la lune.

8. Le niveau moyen de la mer (mean level) est le même en vives eaux qu'en mortes eaux :

- A - oui,
- B - non.

9. Vous louez un voilier chez un particulier de nationalité belge. À quel nom doit être établie la lettre de pavillon ? :

- A - au nom du propriétaire du bateau,
- B - à votre nom.

10. La déclaration de conformité "CE" des bateaux de plaisance est obligatoire pour les bateaux d'une longueur comprise entre 2,50 m et 24 m

- A - pour tous les bateaux,
- B - seulement pour les bateaux à moteur.